



Fédération
culturelle
canadienne-
française

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2025

450, rue Rideau, bureau 405
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

613-241-8770 fccf.ca

Liste des recommandations

Recommandation 1 : Bonifier le budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC) de 140M\$ de manière permanente et bonifier l'enveloppe du programme Développement des communautés de langue officielle (DCLO) de Patrimoine canadien (PCH) de 32M\$ sur 4 ans – incluant les bonifications déjà administrées – en appui à l'augmentation des fonds de base des organismes artistiques et culturels.

Recommandation 2 : Investir 20M\$ sur 5 ans dans le virage numérique du secteur artistique et culturel en finançant la mise en œuvre d'*Impulsion 2025-2030*, la stratégie sur le numérique pour le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Recommandation 3 : Financer la création d'une table sectorielle de stratégie économique en culture afin de miser davantage sur le potentiel de développement économique et social du secteur, à hauteur de 9M\$ sur 5 ans.

Recommandation 1 : Bonifier le budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC) de 140M\$ de manière permanente et bonifier l'enveloppe du programme Développement des communautés de langue officielle (DCLO) de Patrimoine canadien (PCH) de 32M\$ sur 4 ans – incluant les bonifications déjà administrées – en appui à l'augmentation des fonds de base des organismes artistiques et culturels.

Justificatif

La FCCF appuie sans réserve la recommandation du CAC d'investir 140M\$ dans son budget annuel de manière permanente en 2025, dont 80% (112M\$) serait réservé à la bonification des fonds de base des organismes artistiques et culturels qui jouissent déjà d'une subvention au fonctionnement ou qui aspirent à en obtenir une pour la première fois. La FCCF recommande qu'une proportion équitable de cette enveloppe soit réservée aux organismes issus de la francophonie canadienne en milieu minoritaire, afin de consolider leurs capacités. Nous croyons qu'il est essentiel et urgent de bonifier l'enveloppe actuelle du Conseil, en plus de veiller au sort de nombreux organismes essentiels dans nos milieux qui n'arrivent toujours pas à obtenir du financement de base compte tenu des conditions d'accès, mais surtout de l'insuffisance de l'enveloppe.

Les organismes de l'écosystème artistique et culturel en francophonie minoritaire qui reçoivent des fonds de base sont surtout desservis par le programme DCLO de PCH. Or, l'enveloppe de ce programme demeure largement insuffisante pour répondre aux besoins du secteur, et ce en dépit des investissements de 62,5M\$ sur cinq ans qui ont été alloués pour la bonification des fonds de base des organismes de tous les secteurs dans le cadre du dernier PALO 2023-2028.

Or, en 2022, la FCCF chiffrait les besoins du secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne et acadienne à 32M\$ sur 5 ans. Ce montant inclut un investissement de 12M\$ pour les organismes qui accèdent aux fonds de base en vertu du programme DCLO. À noter qu'une première tranche de bonification de 12,5% des fonds de base de ces organismes a déjà été administrée pour 2023-2024. Au moment de rédiger ce mémoire, une 2e tranche pouvant aller jusqu'à 12,5% d'augmentation de leur financement de base était à l'étude pour l'exercice 2024-2025. La FCCF cherche donc à obtenir une aide complémentaire appropriée pour ces organismes. À cet objectif s'ajoute le besoin de financer les organismes du secteur qui n'ont toujours pas accès à des fonds de base auprès de PCH, à hauteur de 20M\$ sur 5 ans. Notre calcul se fonde sur : (1) une cible de 60% du nombre estimé total d'organismes ne bénéficiant pas d'une subvention au fonctionnement (approx. 130), (2) une subvention minimale de fonctionnement totalisant 50 000\$ par année, ainsi que (3) une indexation de 3% par année pour le coût de la vie.

Coûts estimés

- 140M\$ pour l'augmentation du budget annuel du CAC de manière récurrente, desquels 112M\$ seront réservés à l'augmentation des fonds de base des organismes du secteur.
- 32M\$ pour l'augmentation de l'enveloppe du programme DCLO de PCH sur 4 ans, desquels déduire les bonifications déjà administrées.

Bénéficiaires

Les organismes, artistes et travailleuses et travailleurs œuvrant en arts et en culture, au service des citoyennes et des citoyens dans leurs milieux, partout au pays.

Impacts

Grâce à un financement gouvernemental adéquat et stable, les organismes demandeurs du secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne auront les moyens:

- D'exercer pleinement leur rôle clé en matière de développement culturel durable pour le mieux-être de nos collectivités;
- De recruter et retenir un personnel qualifié;
- De se développer et d'innover au profit de la croissance du secteur.

Recommandation 2 : Investir 20M\$ sur 5 ans dans le virage numérique du secteur artistique et culturel en finançant la mise en œuvre d'*Impulsion 2025-2030*, la stratégie sur le numérique pour le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

L'appropriation des savoirs et des technologies liés au numérique est déterminante de la performance du secteur culturel. Cet enjeu est d'autant plus critique en francophonie. Le *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028* (PALO) reconnaît que la transformation numérique s'est traduite par un paysage mondial où l'anglais a tendance à dominer les autres formes d'expression linguistique, dont le français.

Afin de répondre aux besoins de l'écosystème francophone en contexte minoritaire, la FCCF a développé *Impulsion 2025-2030*, une stratégie nationale sur le numérique. Celle-ci se fonde sur les huit (8) piliers suivants:

1. La donnée: favoriser une meilleure maîtrise de la gestion et de l'analyse des données par les organismes artistiques et culturels.
2. L'intelligence artificielle: favoriser l'intégration éthique et responsable de l'IA sous toutes ses formes au sein du secteur artistique et culturel.
3. La découvrabilité: améliorer la capacité à repérer et reconnaître un contenu parmi une immense étendue d'informations disponibles sur le web, même si on n'en effectue pas la recherche.
4. Les outils technologiques: favoriser le développement des compétences au sein des organismes artistiques et culturels permettant une utilisation agile et efficace des outils technologiques via l'octroi de formations et de services appropriés.
5. Les ressources humaines: soutenir les équipes de travail en améliorant les conditions de travail via une utilisation optimisée des technologies numériques.
6. La cybersécurité et la vie privée: sensibiliser et outiller les organismes artistiques et culturels aux enjeux liés à la cybersécurité et à la protection de la vie privée.
7. Les principes d'accessibilité et d'équité, diversité et inclusion: favoriser l'intégration de ces principes au niveau de l'ensemble des processus de prise de décision afin de s'assurer que les outils technologiques soient accessibles à tous-tes.
8. L'écoresponsabilité: favoriser l'intégration de pratiques écoresponsables dans le but de minimiser l'empreinte écologique des activités numériques et technologiques des organismes artistiques et culturels.

Nous sommes d'avis que le soutien au virage numérique des organismes artistiques et culturels de la francophonie minoritaire est une priorité au regard de l'atteinte des objectifs de la *Loi sur les langues officielles* modernisée, plus particulièrement de celui de l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

Coût estimé

- 20M\$, soit 4M\$ par année sur 5 ans pour mettre en œuvre la stratégie et ses composantes.

Bénéficiaires

Les organismes du secteur artistique et culturel, les artistes, les travailleuses et les travailleurs culturels, les industries culturelles, les francophones et francophiles en général, ainsi que la population canadienne.

Impacts

Les investissements consentis pour la mise en œuvre d'*Impulsion 2025-2030*, la stratégie sur le numérique pour le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne permettront de :

- Améliorer la compétitivité et favoriser le rayonnement des organismes artistiques et culturels par le renforcement de leurs compétences numériques;
- Appuyer le développement culturel durable et l'épanouissement des communautés francophones en leur assurant entre autres un accès à des contenus culturels qui leur ressemble;
- Propulser une culture inclusive de l'innovation en portant la voix des communautés francophones en situation minoritaire sur les grands enjeux du numérique qui les concernent.

Recommandation 3 : Financer la création d'une table sectorielle de stratégie économique en culture afin de miser davantage sur le potentiel de développement économique et social du secteur, à hauteur de 9M\$ sur 5 ans.

Justificatif

Afin d'exploiter pleinement son potentiel, tant social qu'économique, nous croyons que le secteur bénéficierait d'une stratégie claire et coordonnée qui engage les différentes parties prenantes à l'atteinte de cibles claires. Bien qu'une table sectorielle de stratégie économique sur le tourisme existe depuis 2019, il ne s'agit pas de la meilleure plateforme pour discuter des enjeux du développement artistique et culturel de manière approfondie, notamment car le secteur n'y est pas représenté. À ce titre, nous estimons que la mise sur pied d'une table propre aux arts et à la culture constituerait un puissant levier permettant de mieux mobiliser les ressources du secteur autour d'une vision cohérente et innovante pour l'avenir. La table devra s'assurer d'inclure, parmi ses parties prenantes, les groupes en quête d'équité et la francophonie minoritaire.

Le secteur des arts et de la culture représente un moteur de développement économique, ainsi qu'un vecteur de cohésion sociale sous-exploité au Canada. Selon le Compte satellite de la culture de Statistique Canada, le PIB du secteur s'élevait à plus de 58G\$ et celui-ci employait près de 650 000 personnes en 2022¹. En date du premier trimestre de 2023, le PIB réel de la culture (qui tient compte de l'inflation) se situait déjà à 3.9% au-dessus de son niveau pré-pandémique².

Cette recommandation est alignée sur les travaux en cours auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Dès 2017, le ministère a mis sur pied des tables sectorielles visant à transformer les forces économiques du pays en avantages concurrentiels à l'international, à travers un nouveau modèle de partenariat entre l'industrie et le gouvernement. Celles-ci ont permis de circonscrire les domaines présentant un avantage concurrentiel et les obstacles principaux dans chaque secteur, de fixer des cibles quant à la croissance sectorielle à long terme et de définir un plan d'action pour les atteindre. Elles ont également veillé à définir des indicateurs de rendement pour mesurer les résultats des stratégies proposées et en assurer un suivi³. La création d'une table économique en culture serait une avenue prometteuse pour tirer pleinement profit des nombreuses retombées du secteur des arts et de la culture.

Coût estimé

- 9M\$, soit 1,8M\$ par année sur 5 ans.

¹ Gouvernement du Canada. Compte satellite de la culture. (2024). Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2022. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/compte-satellite-culture.html#a1b>

² CAPACOA. (2023, 29 août). Statistiques sur les impacts de la COVID-19. <https://capacoa.ca/fr/recherche/statistiques-sur-les-impacts-de-la-covid-19/>

³ Nordicity. (2021). *Étude de pré faisabilité. Premiers pas vers une table de stratégie économique pour le secteur des arts et de la culture au Canada*. Rapport final.

Bénéficiaires

L'économie et la société canadienne dans leur ensemble, notamment grâce à la création d'emplois de qualité et au renforcement de sa souveraineté culturelle; ainsi que le secteur des arts et de la culture qui bénéficie d'investissements accrus améliorant sa compétitivité.

Impacts

La mise en œuvre d'une table économique en culture permettrait de :

- Contribuer à apporter des solutions innovantes aux problématiques rencontrées par le secteur (ex. pénurie de main-d'œuvre, développement des publics, stratégie philanthropique, croissance durable, virage écologique, etc.);
- Aligner les parties prenantes canadiennes sur une vision commune qui oriente les actions de l'industrie, des organismes communautaires et du gouvernement.

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est la voix politique des arts et de la culture de la francophonie en milieu minoritaire au Canada. Son réseau rassemble :

- 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans 11 provinces et territoires,
- 7 organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson, la musique, les arts visuels et les arts médiatiques,
- 1 regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène, et
- 1 alliance de radios communautaires.

Ce secteur employait plus de 36 000 personnes dans nos communautés et générait plus de 5 milliards \$ annuellement en retombées directes et indirectes sur le produit intérieur brut en 2021⁴.

⁴ Hill, K. (2023, 16 novembre). Nouvelles données sur la culture de la francophonie canadienne. Présentation effectuée lors du Forum des membres de la Fédération culturelle canadienne-française. <https://hillstrategies.com/wp-content/uploads/2023/11/fccf-kellyhill-novembre2023.pdf>